

Deux lacs en difficulté dans notre région et leurs conséquences sur la santé

Ces dernières années, deux lacs de notre région ont nécessité l'intervention de la Direction de santé publique de Québec à la demande des partenaires concernés. Ce sont le lac Saint-Augustin, situé dans l'arrondissement 8 de la nouvelle ville de Québec, et le lac Nairn, situé à Saint-Aimé-des-Lacs dans Charlevoix.

En langage scientifique, ces deux lacs seraient en processus d'eutrophisation à un stade plus ou moins avancé, c'est-à-dire qu'en raison de la prolifération de végétaux aquatiques et de l'appauvrissement en oxygène des eaux profondes, le lac étouffe et présente des symptômes bien visibles de dégradation. Les causes peuvent être multiples. Outre le vieillissement naturel possible d'un lac, la quantité excessive de certains nutriments, dont le phosphore et l'azote provenant d'activités agricoles, l'usage des engrais, les rejets d'eaux usées, des installations septiques inadéquates, la disparition des végétaux des berges peuvent entraîner le vieillissement accéléré du plan d'eau.

Le présent article fait principalement état de la dégradation de deux écosystèmes lacustres et habités et des conséquences possibles de cette dégradation sur la santé des populations qui les fréquentent.

Cyanobactéries

En ce qui concerne les lacs Saint-Augustin et Nairn, un signe évident d'eutrophisation est apparu ces dernières années, soit la prolifération sporadique et saisonnière de cyanobactéries. Même si elles sont communément appelées algues bleues, les cyanobactéries ne sont en réalité ni des algues ni des plantes, mais un type de bactéries microscopiques contenant un pigment bleu-vert. Les cyanobactéries ne sont pas toujours visibles à la surface de l'eau; elles peuvent le devenir lorsqu'elles sont en grand nombre dans un même endroit. Elles engendrent alors une coloration bleu-vert dans l'eau ou à la surface de l'eau. La couleur de l'eau en surface peut aussi varier, passant du vert olive au rouge. Éventuellement, une écume ou une mousse peut se former à la surface de l'eau; c'est ce qu'on appelle la floraison; celle-ci se déplace au gré des vents, des courants et des vagues. Cette prolifération de bactéries peut être accompagnée d'odeurs plus ou moins agréables.

Sommaire

Deux lacs en difficulté dans notre région et leurs conséquences sur la santé	p. 1
Harmonia axyridis Pallas : une Beetle moins sympathique	p. 3
Guide d'intervention intersectorielle sur la qualité de l'air intérieur et la salubrité dans l'habitation québécoise	p. 4
Nouveautés au centre de documentation ..	p. 5
Perception des femmes ayant obtenu une mammographie de dépistage anormale	p. 5
Urgences en santé publique :	p. 6



Bien qu'aucune maladie causée par les algues bleues n'ait encore été rapportée au Québec, les cyanobactéries et les toxines qu'elles produisent peuvent affecter la santé. Les symptômes susceptibles d'être reliés aux cyanobactéries sont les suivants :

- par contact direct : irritation de la peau, du nez, de la gorge, des yeux ;
- par ingestion : maux de ventre, diarrhée, vomissements, nausées ;
- plus rarement : étourdissements, maux de tête, fièvre, dommages au foie ou au système nerveux.

Ces symptômes ne sont pas très spécifiques et peuvent avoir d'autres causes. L'histoire de cas pourra cependant guider le médecin dans son diagnostic si une personne a été exposée aux cyanobactéries.

Dermatite du baigneur

Bien qu'elle ne soit pas un signe spécifiquement relié à l'eutrophisation d'un lac, la dermatite du baigneur constitue quand même un indice de dégradation d'un plan d'eau. Depuis quelques années, la région de Charlevoix a connu des épisodes récurrents de dermatites du baigneur au lac Nairn.

Cependant, aucun cas n'a encore été déclaré pour le lac Saint-Augustin.

La dermatite du baigneur est une affection cutanée causée par de petites larves, les cercaires, provenant d'oiseaux aquatiques porteurs du parasite. Les cercaires dans l'eau se collent à la peau pour ensuite piquer le baigneur. Les effets sur la santé se présentent après la baignade et sont les suivants :

- apparition de plaques rouges touchant les parties non couvertes du corps ;
- gonflement des plaques ressemblant à des piqûres d'insectes et pouvant atteindre la grosseur d'un dix sous ;
- démangeaisons intenses se résorbant généralement en une ou deux semaines ;
- Infection mineure de la peau chez certains individus.

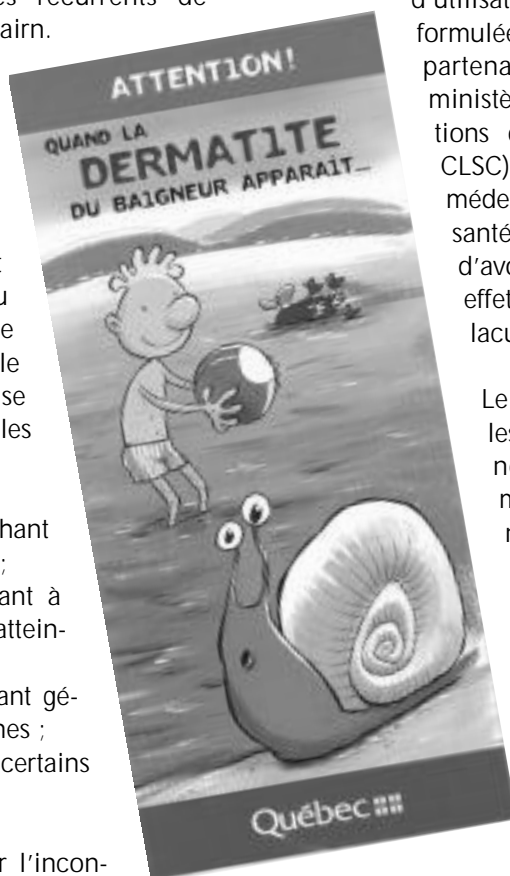
Le traitement vise surtout à soulager l'inconfort. Il consiste en une lotion contre les démangeaisons pouvant être obtenue après consultation médicale si les symptômes persistent. (Voir le dépliant *Quand la dermatite du baigneur apparaît*

rédigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour obtenir des exemplaires, communiquer avec Nathalie Ayotte au 666-7000, poste 514).

La dégradation de ces lacs s'accompagne également d'une prolifération de bactéries dans l'eau comme les coliformes fécaux tout aussi dangereux pour la santé. Au lac Nairn au début de l'été, la constatation de plusieurs poissons morts sur les rives a de plus été le signal d'alarme.

Cette problématique a amené la Direction de santé publique à émettre des avis pour l'usage de l'eau de ces deux lacs : eau potable, eau d'usage domestique, consommation de poissons, usages récréatifs du plan d'eau (baignade, planche à voile, canotage), etc. Dès le printemps 2003, l'équipe santé et environnement de la DSP devra évaluer les risques pour la santé selon chacune des situations et émettre des recommandations claires aux populations concernées par l'entremise d'avis de santé publique. La DSP devra de plus analyser tous les aspects de cette problématique (mesures préventives et correctives à adopter à long terme, répercussions sociales et économiques des interdictions d'utilisation du plan d'eau, inquiétudes formulées par les citoyens, etc.) avec les partenaires concernés (municipalités, ministère de l'Environnement, associations de riverains, comités de bassin, CLSC). Par ailleurs, la collaboration des médecins et autres professionnels de la santé pourra aussi être requise afin d'avoir davantage d'information sur les effets de ces perturbations écologiques lacustres sur la santé publique.

Le présent article vise à sensibiliser les professionnels de la santé aux nouveaux problèmes environnementaux ayant des effets non négligeables sur la santé publique et qui mettront à contribution notre service dans les prochaines années.



Harmonia axyridis Pallas : une Beetle moins sympathique

Depuis le milieu des années 1990, *Harmonia Axyridis Pallas*, un insecte immigré, mieux connu sous le nom de coccinelle asiatique, tente d'élire domicile au Québec à partir des États-Unis. Il s'est ainsi répandu dans plusieurs régions, principalement dans celles de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie et de l'Estrie.

À la saison automnale, cette variété de coccinelles amorce une migration dans nos résidences afin de pouvoir affronter le climat rigoureux de nos hivers, climat auquel elle n'est pas encore adaptée. Quelquefois, des milliers de ces insectes pénètrent dans les domiciles et peuvent causer beaucoup de désagréments à leurs occupants. Les nuisances mentionnées dans la littérature, notamment les odeurs nauséabondes, les taches sur les matériaux (meubles, murs, vêtements, etc.), les contacts avec la nourriture et de petites morsures, seraient la façon qu'a l'insecte de découvrir son environnement plutôt qu'une marque d'agressivité.

La littérature relate aussi des problèmes de dermatites de contact et des allergies respiratoires. Ces derniers éléments ont malheureusement été très peu étudiés, exceptions faites d'une étude qui présente deux cas de rhinoconjonctivite attribuables à l'insecte (Yarbrough et al., Journal of Allergy and Clinical Immunology, 1999; 104, p. 704-705) et d'une enquête non publiée réalisée par l'Université de l'Ohio (<http://www.ag.ohio-state.edu/%7Eipm/lady/malpost.htm>) qui a mesuré une prévalence de 13 % de réactions allergiques (non définies), dont 6 % auraient été confirmées par un médecin. Mais si l'on considère qu'aux États-Unis, l'infestation des résidences par ces coccinelles constitue un problème depuis le milieu des années 1980, l'absence de littérature à ce sujet est plutôt rassurante.

D'un point de vue santé, comme la littérature fournit peu d'information, il est difficile de donner des réponses précises aux interrogations des citoyens. Cependant, si les gens décrivent des rhinites ou des rhinoconjonctivites, le recours aux antihistaminiques ainsi que la recommandation de consulter un médecin pourraient

leur être suggérés. De toute façon, pour tout problème inquiétant et pour lequel on n'a pas de réponse, l'orientation vers un médecin s'impose.

Des intervenants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), responsables du dossier, reçoivent depuis déjà trois ans des plaintes de citoyens et ils soulignent qu'à quelques occasions (quatre à cinq fois par année) les symptômes décrits par ces citoyens pourraient correspondre à des rhinoconjonctivites. Aussi une enquête santé est menée afin de mieux documenter les conséquences sur la santé des personnes aux prises avec ces petits envahisseurs. À cet effet, un court questionnaire a été élaboré par deux chercheurs de la région, soit le Dr Benoît Lévesque et le biologiste Jean-François Duchesne. **Dans ce cadre, nous sollicitons votre collaboration afin que vous dirigiez vers madame Reine Roy (téléphone : 666-7000, poste 233), toute personne qui vous signalerait des symptômes reliés à la présence de ces coccinelles dans sa résidence.**



Par ailleurs, le dépliant La coccinelle asiatique a été produit par le MAPAQ en collaboration avec plusieurs partenaires. Les points suivants y sont abordés : l'identification de l'insecte, ses caractéristiques biologiques, son introduction en Amérique du Nord, sa distribution au Québec, les moyens de prévention, les solutions, notamment. Ce dépliant peut être obtenu par téléphone (380-2100, poste 3567) ou consulté sur le site Internet du MAPAQ www.mapaq.gouv.qc.ca.

Guide d'intervention intersectorielle sur la qualité de l'air intérieur et la salubrité dans l'habitation québécoise

Cet outil a été conçu par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour venir en aide aux intervenants de première ligne du réseau de la santé, notamment les professionnels des CLSC (Info-Santé CLSC, services médicaux et infirmiers courants, services d'accueil, services de maintien à domicile et de santé maternelle et infantile). Ce guide peut également aider les autres professionnels de la santé en contact direct avec la population (cliniques médicales, cliniques externes) à diriger les personnes aux prises avec des problèmes d'air intérieur et de salubrité vers les bonnes ressources. Pour toute autre information concernant cet outil, contactez Reine Roy de l'équipe santé et environnement au 666-7000, poste 233.

Résumé du guide

Élaboré par un groupe de travail composé d'organismes publics sous l'égide du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce guide s'adresse aux intervenants de première ligne, appelés à travailler directement auprès de la population ou à lui transmettre de l'information, dans le cadre de services d'assistance et de consultation téléphoniques ou à l'occasion de visites professionnelles à domicile.

La **première section** traite de l'habitation et de la santé et décrit les notions générales de salubrité et de qualité de l'air. On y fait état des contaminants et des conditions qui peuvent entraîner l'insalubrité et/ou la pollution de l'air intérieur ainsi que des principaux impacts potentiels sur la santé des occupants.

La **seconde section** présente les ressources publiques et privées susceptibles de venir en aide au demandeur. On y fait d'abord état du mandat, des pouvoirs légaux, du champ d'intervention ainsi que des services offerts respectivement par les ressources publiques suivantes :

- CLSC et Info-Santé CLSC
- Directions régionales de santé publique
- Municipalités
- Régie du logement
- Société d'habitation du Québec
- Société canadienne d'hypothèque et de logement

- Régie du bâtiment du Québec
- Agence de l'efficacité énergétique

En ce qui a trait aux ressources privées, le guide propose des critères généraux de sélection pouvant aider les citoyens dans le choix de professionnels, d'entreprises ou de laboratoires privés oeuvrant dans le domaine.

La **troisième section** résume la démarche du demandeur aux prises avec un problème de qualité de l'air intérieur ou d'insalubrité dans son habitation, dont :

- la façon d'obtenir de l'information sanitaire ;
- la façon d'obtenir des renseignements techniques (causes du problème, mesures correctives, etc.) ;
- des renseignements touchant locataires et propriétaires ;
- des renseignements en cas d'urgence ;
- des informations pour corriger la situation.

Une liste de documents pratiques, gratuits ou à prix modique y est également présentée.

Enfin, le guide comporte des **annexes** proposant des outils pratiques d'enquête, des textes légaux pertinents, ainsi que les listes de divers regroupements de locataires, de consommateurs, de propriétaires, de gestionnaires d'habitations et de groupes de ressources techniques du Québec pouvant venir en aide au demandeur.



Pour obtenir un exemplaire du « Guide d'intervention intersectorielle sur l'air intérieur et la salubrité dans l'habitation québécoise », faites parvenir votre commande par télécopieur au (418) 644-4574 ou par courriel : communications@msss.gouv.qc.ca ou encore téléchargez-le à l'adresse Internet suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/f/documentation/index.htm>, à la rubrique publication, en sélectionnant la lettre G.
ISBN 2-550-37987-X



Nouveautés

au Centre de documentation

Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant? : étude exploratoire qualitative ; ISBN : 2-89496-222-3. Francine Allard ; Lise Binet. \$7.00 plus TPS

Encourager l'engagement paternel dans les CLSC de la région de Québec : évaluation de la formation (2000-2002) des intervenants formant les dyades en faveur du père dans les équipes famille enfance et propositions pour la suite ; ISBN : 2-89496-218-5. Francine Allard. \$9.00 plus TPS

Pour mieux intervenir chez les groupes plus vulnérables : programme régional d'activités de formation 2000-2002 sur le VIH, les MTS et les problèmes psychosociaux associés : bilan des réalisations en 2001-2002 ; ISBN : 2-89496-221-5. Pierre Berthelot. Gratuit

Programme québécois de dépistage du cancer du sein de la région de Québec : perception des femmes ayant obtenu une mammographie de dépistage anormale : étude exploratoire ; ISBN : 2-89496-220-7. Marie-Claude Messely, Céline Lepage, Johanne Blais, Francine Leboeuf. \$12.00 plus TPS

Violence au travail en milieu scolaire : portrait d'un phénomène peu connu ; ISBN : 2-89496-223-1. Serge André Girard, Denis Laliberté, Johanne Dompierre. Gratuit

Violence au travail en milieu scolaire : portrait d'un phénomène peu connu : faits saillants d'une enquête ; ISBN : 2-89496-224-X. Serge André Girard, Denis Laliberté, Johanne Dompierre. Gratuit

Perception des femmes ayant obtenu une mammographie de dépistage anormale

Messely, M.C., C. Lepage, J. Blais et F. Leboeuf. Programme québécois de dépistage du cancer du sein de la région de Québec. *Perception des femmes ayant obtenu une mammographie de dépistage anormale. Étude exploratoire*, Beauport, Direction de santé publique de Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, 2002, 70 p.

Le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) offre des services de dépistage par mammographie et des services d'investigation lorsque des examens complémentaires sont nécessaires. Dans une perspective d'assurance de la qualité, une étude de perception a été réalisée parmi les femmes ayant fréquenté le Centre de référence pour investigation désigné (CRID) de la région de Québec, à l'Hôpital du



Saint-Sacrement. Cette étude qualitative a été réalisée auprès de trente femmes qui ont accepté de collaborer à une entrevue téléphonique. Le but de l'étude consistait à recueillir de l'information sur les perceptions des femmes à chacune des étapes qui suit le dépistage, soit l'annonce du résultat anormal de la mammographie de dépistage, la référence au CRID, l'accueil qu'elles reçoivent, la réalisation des examens radiologiques et cliniques et enfin, l'annonce du diagnostic. L'étude est plus particulièrement axée sur la transmission de l'information, les délais d'attente et sur

les attitudes du personnel et des professionnels, puisque ceux-ci sont reconnus comme des éléments clés permettant d'amenuiser les effets négatifs associés à la référence pour investigation.

Pour vous procurer ce document au coût de \$ 12 plus TPS (\$ 12.84), faites parvenir votre chèque à l'ordre du CHUQ – CHUL à madame Sylvie Bélanger au Centre de documentation de la Direction de santé publique, 2400 d'Estimauville, Beauport, G1E 7G9.

Urgences en santé publique :

Pendant le temps des Fêtes, la Direction de santé publique (DSP) demeurera disponible pour toute urgence que vous jugerez utile de lui transmettre. Noter que les bureaux seront fermés les 24, 25, 26 et 31 décembre 2002 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2003. Vous pouvez cependant contacter le médecin de garde durant ces journées. Voici les coordonnées pour nous rejoindre :

Maladies infectieuses :

- le jour, pendant les heures d'ouverture de la DSP : 666-7000 poste 250
- les soirs, fins de semaine et congés fériés : 648-2176
(demander le médecin de garde).

Santé et environnement :

- le jour, pendant les heures d'ouverture de la DSP: 666-7000 poste 220
- les soirs, fins de semaine et congés fériés: 648-1505
(demander le médecin de garde).

Bulletin
de **santé publique**

V. 14, no. 3, décembre 2002

Publication de la Direction de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec. 2400, d'Estimauville, Beauport Québec) G1E 7G9

Adresse internet : www.dspq.qc.ca


Rédaction : Reine Roy, Équipe santé et environnement

Pour information, contactez Ginette Langevin au 666-7000, poste 215 ou ginette.langevin@ssss.gouv.qc.ca

Infographie : Atelier Infograph

Envoi de poste publication
40007047

Par ailleurs, ces coordonnées sont en vigueur en tout temps.



*L'équipe de rédaction
du Bulletin
vous souhaite de très
joyeuses fêtes*